



RESPONSE TO PETITION

Prepare in English and French marking 'Original Text' or 'Translation'

PETITION No.: **421-01802**

BY: **Ms. MAY (SAANICH-GULF ISLANDS)**

DATE: **NOVEMBER 8, 2017**

PRINT NAME OF SIGNATORY: **THE HONOURABLE CATHERINE MCKENNA**

Response by the Minister of Environment and Climate Change

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'C McKenna', with a long horizontal flourish extending to the right.

SIGNATURE
Minister or Parliamentary Secretary

SUBJECT

Protection of the environment

ORIGINAL TEXT

REPLY

1.

In December 2015, the international community adopted the legally-binding Paris Agreement, which aims to hold the increase in global average temperatures to well below 2°C and pursue efforts to limit the temperature increase to 1.5°C. The Paris Agreement is both ambitious and fair: it commits all countries to take the most ambitious action possible on climate change and progressively increase their level of ambition over time, while taking into account their individual national circumstances.

Canada ratified the Paris Agreement following a vote in the House of Commons on October 5, 2016, thus contributing to its entry into force less than a year after its adoption. Canada is now working towards implementing its commitments under the agreement, including reducing greenhouse gas emissions by collaborating with Provinces and Territories and Indigenous Peoples on implementing the Pan-Canadian Framework on Clean Growth and Climate Change. The Pan-Canadian Framework on Clean Growth and Climate Change, adopted on December 9, 2016, is a comprehensive plan to reduce emissions, accelerate clean economic growth, and build resilience to the impacts of

climate change. The Framework will allow Canada to meet or exceed its 2030 emission reduction target of 30 percent below 2005 levels under the Paris agreement.

The development of the Pan-Canadian Framework on Clean Growth and Climate Change was informed by input from Canadians across the country, who made it clear that they want to be part of the solution to climate change. Under the Vancouver Declaration, First Ministers asked four federal-provincial-territorial working groups to work: with Indigenous Peoples; consult with the public, businesses and civil society; and, present options to act on climate change and enable clean growth. The working groups heard solutions directly from Canadians, through an interactive website, in-person engagement sessions, and independent town halls. Representatives of Indigenous Peoples contributed their knowledge and expectations for meaningful engagement in climate action and provided important considerations and recommendations either directly to working groups or to ministers, which helped shape this framework. Ministers also reached out to Canadians, businesses, non-governmental organizations, and Indigenous Peoples to hear their priorities.

In addition to the policies mentioned above, the Government of Canada has developed a Mid-Century Strategy, in which Canada examines an emissions abatement pathway consistent with net emissions falling by 80% in 2050 from 2005 levels. This is consistent with the Paris Agreement's 2°C to 1.5°C temperature goal. The strategy focuses on meeting climate-change objectives and enabling growth, requiring significant long-term investments in infrastructure to support transformation to a low-carbon economy. Canada's mid-century strategy is not a blueprint for action nor is it policy prescriptive. Rather, it is based on modelling of different scenarios and is meant to inform the conversation about how Canada can achieve a low-carbon economy. As a result, it will be a living document.

2.

Canada is committed to increasing adaptation support to the poorest and most vulnerable countries to support their transition to clean and climate-resilient economies. Canada is delivering \$2.65 billion over five years scaling up to \$800 million in 2020 to help developing countries transition to low-carbon, sustainable and resilient growth and is providing direction and stability to developing country partners. Canada's climate finance is consistent with our feminist international assistance policy to promote gender equality and help empower all women and girls.

Adaptation is a key aspect of the Paris Agreement and Canada is committed to continuing efforts to scale up adaptation finance. Canada is providing \$30 million to respond to the urgent adaptation needs of developing countries through the Least Developed Countries Fund (LDCF), the only fund solely dedicated to supporting least developed countries. As of the end of 2016, the Fund has approved US \$1 billion for projects in 40 countries. For example, the Fund supported a project in Malawi to help new weather stations deliver accurate and precise information, helping farmers build resilience against the impact of climate change. More than 5 million people in 11 districts will benefit from the project.

As part of its climate finance commitment, Canada is providing \$300 million to the Green Climate Fund, the largest dedicated international climate change fund supporting both adaptation and mitigation projects. Since October 2017, the Fund has approved US \$2.65 billion for 54 projects in developing countries around the world. For example, the GCF is supporting the Pacific Islands Renewable Energy Investment Program in seven small island developing states (SIDS) – the Cook Islands, Tonga, Republic of Marshall Islands, Federated States of Micronesia, Papua New Guinea, Nauru and Samoa. This program will support the development of battery storage and wind, solar and hydro renewable energy in these fossil fuel dependent SIDS. The project is expected to result in the reduction of 120,000

tonnes of carbon dioxide equivalent per year, while dramatically increasing the penetration of renewables in these markets.

Additionally, Canada is contributing \$10 million to support the improvement of early warning systems in some of the most vulnerable communities through the World Meteorological Organization's (WMO) Climate Risk Early Warning System (CREWS) project. These systems have been proven to reduce loss of life and economic hardship caused by tropical cyclones, floods, severe storms and forest fires. Canada is also providing \$2 million to the National Adaptation Plans Global Network to facilitate integration of climate change adaptation into relevant new and existing policies.

Canada is also taking significant steps to support its most vulnerable communities at home. Canada's Indigenous Peoples are among the most vulnerable to climate change, but demonstrate great resilience in the face of unique and diverse circumstances. First Nations, Inuit, and Métis continue to be guardians and stewards of the environment and are leaders in the fight against climate change. Foundational to Canada's approach is a commitment to support and partner with Indigenous communities as they take action – whether by monitoring climate impacts in their communities, improving infrastructure, or building community-owned renewable power systems.

3.

The Pan-Canadian Framework supports the transition to a prosperous, decarbonized economy through investments of nearly \$2.3 billion in clean technology and innovation that promote clean growth; including for early-stage technology development, and encouraging “mission-oriented” research to help generate innovative new ideas and create economic opportunities. Other complementary actions include: support for research, development, demonstration and adoption of clean technology in Canada's natural resource sectors; and, an Impact Canada Fund to support clean technology and a Smart Cities Challenge. It will also be important to ensure a commitment to skills and training to provide Canadian workers with a just and fair transition to opportunities in Canada's clean growth economy.

The Pan-Canadian Framework further supports this transition through investments to modernize Canada's electricity systems, including investments in renewable energy, smart grid and energy storage technologies, and new and enhanced transmission lines to connect new sources of clean power with places that need it.

These actions and other investments to support the transition to a prosperous, decarbonized economy were announced through Budget 2017, including:

- \$2 Billion Low Carbon Economy Leadership split into two parts, \$1.4 billion for the Low Carbon Economy Leadership Fund to support new provincial and territorial actions to reduce emissions, and the remainder going to the Low Carbon Economy Challenge fund to support ambitious projects by all provinces and Territories as well as municipalities, Indigenous governments and organizations, businesses and both not-for-profit and for-profit organizations
- \$21.9 billion to support green infrastructure, including for electricity, renewable energy, reducing reliance on diesel in Indigenous, northern and remote communities, electric vehicle charging and natural gas and hydrogen refuelling stations, new building codes, and disaster mitigation and adaptation;
- \$20.1 billion to support urban public transit; and,

- Over \$2.2 billion in funding for clean technology initiatives, including nearly \$1.4 billion in financing dedicated to financing clean technology firms. These investments support Canada's commitment in Mission Innovation to double investment in clean energy research, development and demonstration over the next five years.



RÉPONSE À LA PÉTITION

Préparer en anglais et en français en indiquant 'Texte original' ou 'Traduction'

N^o DE LA PÉTITION : **421-01802**

DE : **MME MAY (SAANICH-GULF ISLANDS)**

DATE : **LE 8 NOVEMBRE 2017**

INSCRIRE LE NOM DU SIGNATAIRE : **L'HONORABLE CATHERINE MCKENNA**

Réponse de la ministre de l'Environnement et du Changement climatique

SIGNATURE
Ministre ou secrétaire parlementaire

OBJET

Protection de l'environnement

TRADUCTION

RÉPONSE

1.

En décembre 2015, la communauté internationale a adopté l'Accord de Paris, instrument juridiquement contraignant, qui consiste à freiner la hausse des températures moyennes de la planète nettement en deçà de 2 °C et à poursuivre l'action menée pour limiter l'augmentation des températures à 1,5 °C. L'Accord de Paris est ambitieux et équitable : il engage tous les pays à prendre les mesures les plus ambitieuses en matière de lutte contre les changements climatiques et à augmenter progressivement ce niveau d'ambition au fil du temps, tout en tenant compte de leur situation nationale individuelle.

Le Canada a ratifié l'Accord de Paris à la suite d'un vote à la Chambre des communes le 5 octobre 2016, ce qui a contribué à son entrée en vigueur moins d'un an après son adoption. Le Canada s'affaire actuellement à honorer ses engagements dans le cadre de l'Accord, notamment la réduction des émissions de gaz à effet de serre en collaboration avec les provinces, les territoires et les peuples autochtones par l'entremise de la mise en œuvre du Cadre pancanadien sur la croissance propre et les changements climatiques. Adopté le 9 décembre 2016, le Cadre pancanadien est un plan exhaustif qui vise à réduire les émissions, à stimuler la croissance économique propre et à

accroître la résilience aux effets des changements climatiques. Par la mise en œuvre du Cadre, le Canada sera en mesure de respecter ou de surpasser son objectif aux termes de l'Accord de Paris de réduire d'ici 2030 ses émissions de 30 pour cent par rapport aux niveaux de 2005.

L'élaboration du Cadre pancanadien sur la croissance propre et les changements climatiques a été fondée sur les commentaires formulés par les Canadiens partout au pays, lesquels ont clairement indiqué qu'ils souhaitaient faire partie de la solution contre les changements climatiques. Dans le cadre de la Déclaration de Vancouver, les premiers ministres ont demandé à quatre groupes de travail fédéraux-provinciaux-territoriaux de collaborer avec les peuples autochtones, de consulter le public, les entreprises et la société civile, ainsi que de présenter des options pour lutter contre les changements climatiques et favoriser une croissance propre. Ces groupes de travail ont reçu directement des solutions proposées par les Canadiens grâce à un site Web interactif, à des séances de mobilisation en personne et à des assemblées publiques indépendantes. Des représentants de peuples autochtones ont mis leurs connaissances et leurs attentes à contribution pour favoriser un engagement significatif dans l'action relative au climat et ont fait part, directement aux groupes de travail ou aux ministres, de recommandations et de points importants à prendre en considération, qui ont contribué à la création de ce cadre. Les ministres ont également établi le dialogue avec les Canadiens, les entreprises, les organismes non gouvernementaux et les peuples autochtones afin de connaître leurs priorités.

En plus des politiques mentionnées ci-dessus, le gouvernement du Canada a élaboré une Stratégie pour le milieu du siècle, en vertu de laquelle le Canada vise une réduction nette des émissions de 80 % en 2050 par rapport aux niveaux de 2005. Cette réduction est compatible avec l'objectif prévu par l'Accord de Paris de limiter la hausse de la température à 1,5 ou 2 °C. La stratégie a pour but d'atteindre les objectifs climatiques tout en favorisant la croissance, ce qui nécessitera des investissements à long terme substantiels dans l'infrastructure pour soutenir la transition vers une économie faible en émission de carbone. La Stratégie pour le milieu du siècle du Canada ne constitue pas un plan d'action et n'est pas de nature prescriptive. Elle est plutôt basée sur une modélisation de différents scénarios et est destinée à guider les discussions sur la façon dont le Canada pourrait parvenir à une économie à faible émission de carbone. Il s'agit donc d'un document évolutif.

2.

Le Canada s'engage à accroître la capacité d'adaptation des pays les plus pauvres et vulnérables afin de contribuer à leur transition vers des économies propres et résilientes aux changements climatiques. Le Canada fournira une aide de 2,65 milliards de dollars sur cinq ans, qui culminera à 800 millions de dollars en 2020, pour aider les pays en développement à passer à une croissance à faibles émissions de carbone qui soit durable et robuste, et il apporte une orientation et une stabilité aux partenaires des pays en développement. Le financement de la lutte contre les changements climatiques du Canada concorde également avec notre politique d'aide internationale féministe afin de promouvoir l'égalité entre les sexes et de renforcer les pouvoirs de toutes les femmes et les filles.

L'adaptation constitue un aspect clé de l'Accord de Paris, et le Canada est déterminé à poursuivre les efforts afin de majorer le financement de l'adaptation. Le Canada verse 30 millions de dollars au Fonds pour les pays les moins avancés (le FPMA, le seul fonds consacré exclusivement au soutien aux pays les moins avancés) pour répondre aux besoins urgents d'adaptation des pays en développement. À la fin de 2016, le Fonds avait approuvé une somme d'un milliard de dollars américains pour des projets dans 40 pays. Par exemple, le Fonds a appuyé un projet au Malawi aidant les nouvelles stations météorologiques à produire des renseignements précis et exacts, lequel permettra aux

agriculteurs de renforcer leur résilience par rapport aux effets des changements climatiques. Plus de cinq millions de personnes dans onze districts bénéficieront de ce projet.

Dans le cadre de son engagement à financer la lutte contre les changements climatiques, le Canada verse une contribution de 300 millions de dollars au Fonds vert pour le climat, le plus important fonds international de lutte contre les changements climatiques, qui soutient des projets d'adaptation et d'atténuation. Depuis octobre 2017, le Fonds a approuvé un montant de 2,65 milliards de dollars américains pour 54 projets dans des pays en développement de partout au monde. Par exemple, le Fonds vert pour le climat appuie le programme d'investissement dans les énergies renouvelables des îles du Pacifique dans sept petits États insulaires en développement, soit les îles Cook, Tonga, la République des îles Marshall, les États fédérés de Micronésie, la Papouasie-Nouvelle-Guinée, Nauru et Samoa. Ce programme soutiendra le développement d'un système de stockage par batterie ainsi que des énergies éolienne, solaire et hydroélectrique dans ces petits États insulaires en développement tributaires des combustibles fossiles. Le programme devrait réduire les émissions de 120 000 tonnes d'équivalents de dioxyde de carbone par année, tout en permettant aux énergies renouvelables de faire une percée importante au sein de ces marchés.

De plus, le Canada fournit 10 millions de dollars au projet de systèmes d'alertes précoces face aux risques posés par le climat de l'Organisation météorologique mondiale (OMM) pour soutenir l'amélioration des systèmes d'alertes précoces au sein de certaines collectivités particulièrement vulnérables. Ces systèmes se sont avérés efficaces pour réduire la perte de vies et les difficultés économiques causées par les dangers météorologiques comme les cyclones tropicaux, les inondations, les tempêtes violentes et les feux de forêt. Le Canada verse également deux millions de dollars au Réseau mondial des plans d'adaptation nationaux afin de faciliter l'intégration de l'adaptation aux changements climatiques aux politiques pertinentes, qu'elles soient nouvelles ou existantes.

Le Canada prend également des mesures importantes pour aider les collectivités les plus vulnérables au pays. Les peuples autochtones du Canada font partie des collectivités les plus vulnérables aux changements climatiques, mais ils continuent de faire preuve d'une grande résilience compte tenu de leurs circonstances uniques et diverses. Les Premières Nations, les Inuits et les Métis continuent d'être des gardiens et des intendants de l'environnement et sont des chefs de file de la lutte contre les changements climatiques. Un des éléments fondamentaux de l'approche du Canada est l'engagement à soutenir et à travailler en partenariat avec les collectivités autochtones pour les aider à prendre des mesures, qu'il s'agisse de surveiller les effets qu'ont les changements climatiques sur elles, d'améliorer leur infrastructure ou de mettre sur pied des systèmes d'énergies renouvelables appartenant aux collectivités.

3.

Le Cadre pancanadien appuie la transition vers une économie décarbonisée prospère au moyen d'investissements de près de 2,3 milliards de dollars dans les technologies propres et dans les innovations qui favorisent une croissance propre. Ce programme soutiendra notamment les projets de développement technologique en début d'activité et la recherche orientée vers un but précis afin de promouvoir la génération de nouvelles idées et d'ouvrir de nouvelles possibilités économiques. D'autres mesures complémentaires ont été entreprises : le soutien à la recherche, au développement, à la démonstration et à l'adoption de technologies propres dans les secteurs des ressources naturelles; et le Fonds Impact Canada pour soutenir les technologies propres et le Défi des villes intelligentes. Un engagement en matière de compétences et de formation sera également important pour donner aux travailleurs canadiens une chance juste et équitable de faire cette transition vers une économie à croissance propre et de profiter des possibilités qu'elle offre.

Le Cadre pancanadien contribuera aussi à cette transition, grâce à des investissements destinés à moderniser les réseaux d'électricité canadiens, y compris au moyen de technologies de réseau intelligent et de stockage de l'énergie ainsi que de la mise en place de lignes de transport améliorées qui relieront les nouvelles sources d'énergie propre aux endroits qui en ont besoin.

Ces mesures et d'autres investissements visant à soutenir la transition vers une économie décarbonisée prospère ont été annoncés dans le Budget 2017, dont :

- un Fonds pour une économie à faibles émissions de carbone doté de 2 milliards \$ qui est divisé en deux parties : 1,4 milliard de dollars est versé au Fonds du leadership pour une économie à faibles émissions de carbone pour appuyer de nouvelles mesures provinciales et territoriales visant à réduire les émissions, et le reste est affecté au fonds pour le Défi pour une économie à faibles émissions de carbone en vue d'appuyer des projets ambitieux présentés par toutes les provinces et les territoires, ainsi que par les municipalités, les organismes et gouvernements autochtones ainsi que les entreprises et les organismes à but non lucratif et à but lucratif.
- 21,9 milliards \$ pour financer une infrastructure verte, y compris pour l'électricité et les énergies renouvelables, la réduction de la dépendance au diesel dans les collectivités autochtones, éloignées et du Nord, le déploiement d'une infrastructure de recharge des véhicules électriques et des postes de ravitaillement en gaz naturel et en hydrogène, l'élaboration de nouveaux codes du bâtiment, et la prise de mesures d'atténuation et d'adaptation en matière de catastrophes;
- 20,1 milliards \$ pour financer des réseaux de transport en commun urbains;
- plus de 2,2 milliards \$ pour appuyer des projets de technologies propres, dont 1,4 milliard \$ pour le financement d'entreprises de technologies propres. Ces investissements appuient la participation du Canada à Mission Innovation, une initiative visant à doubler les investissements dans la recherche, le développement et la démonstration des énergies propres au cours des cinq prochaines années.